

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.023

L'An Deux Mille Cinq, le 8 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 1er MARS 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 1er MARS 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, JOLY, LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE
Mme COURTIN représentée par M. LE GUEUT
Mme DURAND représentée par M. CAU
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 33

Madame ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE AVENUE DU QUEBEC

VOTE : UNANIMITE

Le 13 janvier 2005, Monsieur Fabrice CHAMPION, représentant l'entreprise POMPES FUNEBRES GENERALES, 10 rue Notre-Dame à ROYAN (17200), a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime une demande de création d'une chambre funéraire sise avenue du Québec à ROYAN.

Par courrier du 13 janvier 2005, Monsieur le Préfet sollicite l'avis du Conseil Municipal dans un délai de deux mois.

Le projet d'extension du centre funéraire a été approuvé par la commission des permis de construire en date du 1er février 2005.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouf l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu la lettre de Monsieur le Préfet en date du 13 janvier 2005,
- VU l'avis favorable de la commission des permis de construire en date du 1er février 2005,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à la demande de création d'une chambre funéraire avenue du Québec à ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 mars 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS